

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/FEICOM/CIPM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 07 NOVEMBRE 2024 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATERIEL RESEAU AU FEICOM**

## **1. Objet**

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, dans le but d'optimiser et d'améliorer la productivité et la qualité du travail de son institution, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture et de l'installation du matériel réseau au FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

## **2. Consistance des prestations**

Le présent marché consiste en la fourniture, le transport, la manutention et la mise en service du matériel réseau à savoir : un (01) pare-feu nouvelle génération, dix (10) pare-feux basiques, dix (10) switches de type 1, six (06) switches de type 2, trois (03) passerelles GSM, trente (30) téléphones IP de type 1, et dix (10) téléphones IP de type 2. La prestation prévoit en outre l'installation et le paramétrage des équipements, ainsi que le transfert des compétences aux ingénieurs du FEICOM.

## **3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de cinquante millions (50.000.000) de francs CFA TTC.

#### **4. Allotissement**

Les prestations pour ce marché sont réunis en un lot unique.

#### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine et pouvant justifier d'une expérience minimale de quatre (04) ans dans la fourniture des équipements de réseaux informatiques.

#### **6. Financement**

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2024 et suivant, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 22-23-00 « matériel informatique ».

#### **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP : 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 235 164/Fax 222 23 17 59, porte 11, poste 217 dès publication du présent Avis.

Il peut également être consulté en ligne ou en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP ([www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique fixé par le maître d'ouvrage (à préciser).

#### **8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 235 164/ Fax 222 23 17 59, et la version électronique sur la

plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante-vingt-dix mille (70.000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

#### 10. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne. Toutes fois lorsque les deux possibilités sont ouvertes le soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

### **9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé et scellé auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, au plus tard le 06 décembre 2024 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027 /AONO/FEICOM/CIPM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 07 NOVEMBRE 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL RESEAU AU FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06 décembre 2024 à 10 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

#### Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant

l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

### **10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent Appel d'Offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du Marché.

### **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA FCFA, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC. En cas de chèque banque ou de chèque certifié, produire en lieu et place d'un cautionnement, ledit chèque doit être transmis à la CDEC par l'établissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrable avant la date d'ouverture des plis.

## **12.Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission timbrée délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Par ailleurs, les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Les pièces administratives, l'offres technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées remises sous plis scellé.

Seront irrecevable par le Maître d'Ouvrage les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire, les parvenus postérieurement aux date et heure limites de dépôt, les plis non conformes au mode de soumission, les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'offres, le non-respect du nombre d'exemplaire indiqué dans le RPA0 ou offre uniquement en copie

## **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps aura lieu le 06

décembre 2024.à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission à l'ancien siège du FEICOM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### **14.Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission);
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés sur les trois dernières années ;
- Absence de la capacité financière égale ou supérieure au montant de la prestation ;
- Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré acquitté à la main à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture de l'Appel d'Offres ;
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence d'une Garanties d'un an avec remplacement des pièces, fournie par le prestataire lui-même ;
- Non-respect des exigences de qualification du personnel affecté à la mission ;
- Note technique inférieure à 80% de « OUI »
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la charte d'intégrité signée et datée ;
- Absence de l'engagement social et environnemental signé et daté ;
- Absence des preuves d'acceptation des conditions du

Marché, descriptif de la fourniture et du CCAP paraphés à chaque page signés et datés à la dernière page précédée de la mention « lu et accepté » avec cachet, nom et qualité du signataire ;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.2. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Références dans les fournitures similaires ;

Service après-vente (Disponibilité des pièces de rechange et main d'œuvre) ;

Délai de livraison.

### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les critères de qualification techniques et financiers requis et dont l'offre évaluée est la moins disante. Ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique d'au moins 80% de « OUI » .

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, porte 11.

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4ème

Fax : (237) 222 23 17 5.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE Le 07-11-2024  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
AKOA Philippe Camille